

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	53 (1980)
Heft:	3
Rubrik:	Chronique de l'énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de l'énergie

Cours de perfectionnement technique pour l'assainissement thermique des bâtiments

EFP. Les hausses des prix de l'énergie ont accéléré le développement des techniques de production de la chaleur et d'isolation thermique dans les bâtiments. Les professionnels de la branche ont de plus en plus de peine à trier le flot d'informations qui leur parviennent ainsi qu'à juger si une innovation est judicieuse et rentable. C'est ici qu'intervient le programme de stimulation élaboré par l'Office fédéral des questions conjoncturelles. Des cours de perfectionnement aideront les spécialistes de tout rang à acquérir une vue d'ensemble sur l'état de la technique, à dresser les plans d'un assainissement correct — techniquement et économiquement — pour un bâtiment et à se familiariser avec les problèmes que posent l'exécution, l'exploitation et l'entretien des installations. Entre 1980 et 1982, des fédérations du bâtiment, des organisations professionnelles ainsi que des universités et des écoles techniques donneront des cours sur

- l'élaboration des plans et projets,
- leur exécution,
- l'exploitation et l'entretien.

Ces cours s'adressent aux architectes, ingénieurs civils; ingénieurs installateurs, dessinateurs en construction, chefs de chantier, contremaîtres et artisans ainsi qu'aux personnes chargées de gérer et d'entretenir des immeubles. Les premiers cours sur l'élaboration des plans et projets d'assainissement thermique et sur les procédés applicables auront lieu durant le premier semestre de 1980. On peut se renseigner sur les programmes, dates, lieux et organisateurs auprès des organisations suivantes: Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) (dès à présent pour le cours élaboration de plans et projets), Société suisse des entrepreneurs, Association suisse des maîtres plâtriers-peintres, Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles, Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) (dès fin 1979 pour le cours exécution).

Les premiers cours sur les procédés d'assainissement des installations techniques dans les bâtiments ou sur l'exploitation et l'entretien des bâtiments auront lieu durant la seconde moitié de

1980 (renseignements auprès de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs). Des séances d'orientation sont prévues pour propriétaires et résideurs d'immeubles également. Les cours dureront en général trois jours, étant entendu que les participants auront pris connaissance au préalable de la documentation qui leur aura été remise.

Pendant les cours, on traitera, à partir de cas particuliers, des différentes possibilités d'assainir l'isolation thermique et la production de chaleur d'un immeuble. Jusqu'à fin 1982, plus de 200 cours de perfectionnement seront donnés dans toutes les régions du pays. Afin de diffuser le plus rapidement les informations sur ces domaines particuliers, les manuels qui auront donné satisfaction lors des cours seront ensuite mis en vente.

D'ici à l'an 2000, améliorer l'isolation thermique de 70 % des édifices

EFP. Il faut nous attendre à ce qu'au cours des vingt prochaines années, l'isolation thermique de 70 % des bâtiments doive être améliorée, restaurée ou rénovée.

L'amélioration correcte de l'isolation thermique d'un immeuble exige une démarche systématique qui protège le propriétaire de surprises désagréables et lui permette d'avoir toujours une bonne vue d'ensemble de l'opération:

- *Etablir un inventaire* des données relatives à la construction de l'immeuble et aux travaux à y accomplir (bruit, ensoleillement, etc.).
 - *Définir les objectifs*, dresser un catalogue d'exigences précises (bruit, éclairage, chauffage, ensoleillement).
 - *Analysier l'état présent*, besoins énergétiques, isolation sonore.
 - *Préparer des solutions de recharge* (par exemple restauration par étapes).
 - *Calculer les rapports coûts-utilité*, analyser les coûts, optimiser les délais et matériels.
 - *Contrôler le résultat*, procéder à des contrôles techniques et à des mensurations, déterminer la plus-value.
- Aucune restauration ne devrait être entreprise sans que la situation du bâtiment sur le plan du bruit (extérieur) et

son insonorisation aient fait l'objet d'études et qu'une conception de l'acoustique de la construction ait été réalisée.

**Prof. Ulrich Winkler,
Université de Fribourg.
Office fédéral de l'énergie.**

C'est le moment de vivre enfin chez vous!

**Le Crédit foncier
vaudois vous aide à payer
votre maison ou
votre appartement—
pour le prix d'un loyer
modique!**

Il est spécialiste des prêts sur immeubles, gérant de la Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise garantie à 100% par l'Etat.



**Crédit
foncier
vaudois**
votre banque sûre,
place Chauderon, 1000 Lausanne 9.
tél. 021/20 60 11.
46 agences dans le canton.

